

Gouvernement du Québec

Décret 436-2014, 14 mai 2014

CONCERNANT la nomination de madame Marie-Renée Roy comme secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Marie-Renée Roy, sous-ministre adjointe au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, administratrice d'État II, soit nommée secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif, aux mêmes classement et traitement annuel, à compter du 20 mai 2014;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Marie-Renée Roy comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

PIERRE REID,
Secrétaire général associé

61532

Gouvernement du Québec

Décret 437-2014, 14 mai 2014

CONCERNANT l'engagement à contrat de monsieur André Lavallée comme sous-ministre associé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur André Lavallée, secrétaire général associé à la région métropolitaine au ministère du Conseil exécutif, soit engagé à contrat pour agir à titre de sous-ministre associé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à compter des présents et pour un mandat prenant fin le 25 septembre 2015;

QUE les conditions de travail annexées au décret numéro 933-2012 du 26 septembre 2012 continuent de s'appliquer à monsieur André Lavallée comme sous-ministre associé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en faisant les adaptations nécessaires.

PIERRE REID,
Secrétaire général associé

61533

Gouvernement du Québec

Décret 438-2014, 14 mai 2014

CONCERNANT la nomination de madame Sylvie Barcelo comme sous-ministre du ministère de la Culture et des Communications

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Sylvie Barcelo, vice-présidente de la Régie des rentes du Québec, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre du ministère de la Culture et des Communications, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 20 mai 2014;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Sylvie Barcelo comme sous-ministre du niveau 3.

PIERRE REID,
Secrétaire général associé

61534

Gouvernement du Québec

Décret 439-2014, 14 mai 2014

CONCERNANT l'engagement à contrat de monsieur Philippe Dubuisson comme sous-ministre associé au ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Philippe Dubuisson soit engagé à contrat pour agir à titre de sous-ministre associé au ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations pour un mandat de trois ans à compter du 20 mai 2014, aux conditions annexées.

PIERRE REID,
Secrétaire général associé